

POLITIQUE DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DE MONT DE MARSAN AGGLO

ARTICLE 1: DEFINITIONS

La signification des termes utilisés dans le présent document est la suivante :

SPL Trans-Landes : Société Publique Locale, domiciliée au 49 rue de la Cantère à St Vincent de Paul, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n°750177529 TVA CEE FR00750177529 et inscrite au registre national des transporteurs.

Client : Le client désigne le parent ou toute personne, qui demande un titre de transport scolaire pour le ou les mineurs en se connectant sur le site internet https://saas.okina.fr/app/public/f-iti/authentication_no_renew.html?client=translandes_mdm_2022_2023 ou en se rendant sur rendez-vous dans une agence commerciale habilitée à délivrer les cartes de transport scolaire.

Client utilisateur : Mineur bénéficiaire d'un contrat entre lui et SPL Trans-Landes.

Titre de transport scolaire : Un titre de transport est constitué d'un abonnement transport et d'un contrat entre le client utilisateur et le réseau de transport correspondant. Il permet d'emprunter les véhicules de transport scolaires - selon les modalités du titre - affectés à l'exécution des services de transport exploités par la SPL Trans-Landes et organisés par la Mont de Marsan Agglomération et la Région Nouvelle Aquitaine.

Carte sans contact : La carte sans contact est le support contenant les titres de transport. Ce support permet de valider le titre de transport en approchant la carte de transport scolaire à moins de 3 centimètres d'un pupitre de validation des titres à bord des véhicules. La carte sans contact comporte les données personnelles suivantes : le nom, prénom et la photo de l'élève.

Mont de Marsan Agglomération : La Communauté d'Agglomération du Marsan est l'autorité organisatrice de transport scolaire sur les 18 communes, qu'elle comprend.

ARTICLE 2: APPLICATION

1. En inscrivant l'enfant mineur au transport scolaire, le client accepte de fournir un certain nombre de données à caractère personnel, qui seront traitées conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Le client est seul responsable des données qu'il communique à Trans-Landes. Les données personnelles collectées doivent appartenir au client et à l'utilisateur du titre de transport scolaire.

L'inscription au transport scolaire ne peut pas être prise en compte, si des mentions rendues obligatoires n'ont pas été renseignées. Les mentions facultatives peuvent être demandées lors de l'instruction du dossier du client.

Après examen du dossier, le client reçoit une carte sans contact qui permet au(x) mineur(s) inscrit(s) d'emprunter les transports pour se rendre à son établissement scolaire.

2. La SPL Trans-Landes, domiciliée au 49, route de la Cantère à St Vincent de Paul, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n°750177529, est responsable du traitement de toutes les données personnelles collectées lors de l'inscription au transport scolaire.

3. Coordonnées du Délégué à la protection des données : Novenci - 86, Avenue Maryse Baltie ZI 3 - 16340 L'Isle d'Espagnac ou par courriel à l'adresse suivante : dpo@nvl.fr.

ARTICLE 3 : FINALITÉS DES TRAITEMENTS EN APPLICATION DU RGPD ET DE LA LOI

1. Les traitements mis en œuvre par la SPL Trans-Landes ont pour finalités de :

- Traiter les demandes d'inscription au transport scolaire ;
- Analyser les statistiques agrégées et anonymisées d'inscriptions, d'affectation et d'utilisation des transports, afin de permettre aux réseaux exploités d'apprécier les évolutions/adaptations à apporter à l'offre. Les données utilisées pour les statistiques : nom et prénom modifiés (anonymisés) établissement scolaire, arrêts de montée et descente, statut d'élève (ayant droit / non ayant droit), régime scolaire (demi-pensionnaire, interne, externe), tarif appliqué, option de résidence (simple résidence, double résidence), lignes et courses affectées.
- Traiter et suivre les demandes et réclamations du client par téléphone et par mail sur l'adresse transport.scolaire@montdemarsan-agglo.fr ;
- Envoyer aux clients les informations sur des perturbations éventuelles liées au transport scolaire. La SPL pourra envoyer par ce biais tout type d'information relative à la prestation de transport du client : modification de desserte, horaires etc. Un client peut se désabonner des courriels d'actualités du réseau du transport scolaire dans son espace client sur le site web de l'inscription, pour se désabonner des messages sms sur les alertes transport le client peut envoyer une demande par mail sur l'adresse transport.scolaire@montdemarsan-agglo.fr en indiquant leur nom, numéro de dossier et numéro de téléphone qui doit être enlevé de la liste d'envoi;
- Envoyer aux clients les informations pour réinscription pour l'année scolaire suivante, le cas échéant, si le client ne supprime pas son dossier où si le cycle scolaire de l'élève ne se termine pas.

2. Ces données collectées directement ou indirectement par Trans-Landes sont nécessaires à ces traitements et sont destinées aux services Relation Clients - Communication - Financier de Trans-Landes, ainsi qu'à la Mont-de-Marsan Agglomération en qualité d'autorité organisatrice de la mobilité, et, le cas échéant, aux sous-traitants ou prestataires de Trans-Landes.

Trans-Landes peut être amenée à transmettre des données personnelles à des tiers autorisés lorsque la loi le requiert. Sa responsabilité ne saurait être recherchée à ce titre.

Les données recueillies par Trans-Landes et ses sous-traitants font l'objet d'un stockage uniquement dans des pays membres de l'Union Européenne. Trans-Landes et ses sous-traitants ne les transfèrent pas à l'Union Européenne.

ARTICLE 4 : DURÉE DE CONSERVATION

Les données recueillies sont conservées pendant toute la durée d'utilisation par le voyageur de sa carte nominative.

Certaines des données collectées pourront être conservées afin d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat ou lorsque des obligations légales ou réglementaires le requièrent conformément aux dispositions applicables en la matière. Dans les autres cas, elles ne seront conservées que pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de ces obligations légales ou réglementaires ou pour une durée n'excédant pas la durée de prescription de droit commun.

L'accès aux données archivées sera strictement réservé aux services concernés de Trans-Landes et du service mobilité transport de la Mont de Marsan Agglomération.

ARTICLE 5 : DROIT D'UTILISATEUR

Conformément aux articles 15 à 21 du règlement 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), le client peut exercer son droit d'accès, de rectification. Il dispose également d'un droit d'opposition, d'effacement et de limitation au traitement de ses données pour des motifs légitimes.

Il conserve également le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Toute demande envoyée à ce titre devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. En cas de doute sur l'identité de la personne exerçant ses droits, Trans-Landes se réserve le droit de demander la copie d'un document officiel d'identité (CNI, passeport). Le client peut exercer l'ensemble de ces droits en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante :

rgpd@trans-landes.fr ou en faisant la demande par écrit à l'adresse suivante :

SPL Trans-Landes

RGPD

ZA La Carrère - 49 Rue de la Cantère - 40990 SAINT-VINCENT-DE-PAUL